



Règlement ETH du CFÉPA



I/ Les Capitaines :

Les capitaines sont :

- Titulaire : TAQUET Romain / 06 25 41 63 44
- Adjoint: HEDIN Sébastien / 06 17 54 15 21

Leur rôle sera de suivre les étapes de l'intérieur de la zone de jeu, d'informer les joueurs, être à leur écoute mais également de faire appliquer le règlement de la FFPA ainsi que le règlement CFÉPA de l'ETH et les consignes de jeu. En cas d'absence des deux capitaines, ce sont eux qui désigneront un capitaine au sein de la sélection.

II/ Les réservations :

Les réservations se feront en réponse au POST effectué sur notre Page Facebook ou Via notre Forum, ou par téléphone auprès d'un des deux capitaines, qui reposeront la réservation à la place du joueur concerné.

Nota : (L'inscription par téléphone ne doit être utilisé uniquement en cas de difficultés d'accès au forum par le joueur).

Les réservations seront fermées le mercredi soir précédant l'étape, pour laisser le temps de faire la sélection et valider la présence de tous les joueurs.

Une fois la sélection faite, celle-ci sera postée sur le topique de réservation. Les joueurs sélectionnés devront alors valider leur présence.

III/ Critères de sélections :

Afin de constituer la Team la plus compétitive possible, nous avons décidé de mettre en place un système de notation. Il permet de réaliser un classement qui mettra en évidence les joueurs les plus méritants et performants sur la saison précédente ainsi que la saison en cours. Il sera notre base pour déterminer les sélections pour le CFÉPA.

Le principe est le suivant :

- Les joueurs qui participent à un maximum de tournoi au sein du club auront les meilleures notes dans un secteur appelé "Participation"
- Les joueurs qui sont les plus régulier en matière de points pris au classement général (meilleure moyenne de points) se verront les mieux notés dans un secteur appelé "Moyenne de points ETH"
- Les joueurs les plus performants en interclub seront les mieux notés dans un dernier secteur appelé "Moyenne de points CFÉPA"

Ces trois notes seront multipliées entre elles afin de définir une note globale pour chaque joueur.



Règlement ETH du CFEPA



• Note "Participation" :

Une note de participation est déterminée de la manière suivante :

$1 + (\text{Nb de participations du joueur} / \text{Meilleur Nb de participation})$

Exemple, le joueur ayant participé au plus de tournois aura la note suivante :

$$1 + (40/40) = 2$$

Le joueur n'ayant participé qu'à un seul tournoi aura la note suivante :

$$1 + (1/40) = 1.025$$

• Note "Moyenne de points ETH" :

Une note récompensant la régularité en tournoi ETH est déterminée de la manière suivante :

$1 + (\text{Moyenne de Pts du joueur} / \text{Meilleure Moyenne de pts})$

Exemple, le joueur ayant la meilleure moyenne de Pts en tournoi ETH aura la note suivante :

$$1 + (45.5/45.5) = 2$$

Le joueur n'ayant jamais réalisé de bonnes performances en tournoi ETH aura la note suivante :

$$1 + (11.5/45.5) = 1.253$$

• Note "Moyenne de points CFEPA" :

Une note récompensant la régularité en CFEPA est déterminée de la manière suivante :

$1 + (\text{Moyenne de Pts du joueur} / \text{Meilleure Moyenne de pts})$

Exemple, le joueur ayant gagné toutes les tables lors des étapes CFEPA aura la note suivante :

$$1 + (100/100) = 2$$

Un joueur n'ayant jamais réalisé de bonnes performances en CNEC aura la note suivante :

$$1 + (18/100) = 1.18$$

Un joueur n'ayant jamais participé au CFEPA aura la note de 1

Les 3 notes déterminées ci-dessus seront multipliées entre elles afin de définir la note globale utilisée pour faire le classement.

"Participation" X "Moyenne de points ETH" X "Moyenne de points CFEPA"

=

NOTE GLOBAL



Règlement ETH du CFEPA



IV/ Sélection pour les étapes CFEPA :

Pour la première étape, les joueurs devront s'inscrire à la suite du POST s'ils souhaitent participer.

La sélection sera faite en suivant le nouveau système de notation datant d'avant l'ouverture des réservations de l'étape.

Les équipes étant de 8 joueurs, une sélection de 9 joueurs sera faite (le nombre dépendra de la décision du capitaine de jouer ou non). Le joueur positionné en dernière place de la sélection sera remplaçant. Si celui-ci accepte les conditions, il ne jouera pas lors de la 1ère manche et jouera la 2ème manche à la place du moins bon joueur de la 1ère manche. En cas d'égalité, le capitaine pratiquera un tirage au sort.

V/ Les frais de déplacement :

Le club s'engage à rembourser les frais de déplacement dans les cas où nous n'avons pas pu avoir le minibus. Le calcul sera fait sur un site internet (du genre "Waze" ou "Mappy") entre EU et la ville de l'étape.

VIII/ Les sanctions :

Nous espérons ne pas en venir là, mais dans certains cas, si nous rencontrons des problèmes, elles seront inévitables.

Les motifs de sanctions :

1/ En cas de désistement malgré une sélection qui fait que l'équipe est incomplète.

S'il ne s'agit pas d'un cas de force majeure, et qu'on ne peut pas compléter l'équipe, le joueur se verra sanctionné. C'est le bureau qui décidera de la sanction.

2/ En cas de problème de comportement envers d'autres joueurs, capitaines, directeur de tournoi ou organisateur.

Nous souhaitons donner la meilleure image au poker associatif et donc que nos joueurs soient exemplaires au point de vue du comportement. Si un joueur est coupable de mauvais comportement lors des rencontres interclubs, il sera sanctionné. C'est le bureau qui décidera de la sanction.

IX/ Rappel :

En cas de forfait de l'équipe pour la moindre étape, nous serions sous le coup de sanctions de la part de la FFPA. Celles-ci peuvent aller jusqu'à la baisse du nombre de qualifiés au CFIPA à l'impossibilité de participer au CFEPA la saison prochaine.

Merci de garder cela à l'esprit.

La commission CNEC de l'ETH